

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Nombre de Conseillers :
12
En exercice : 12

Séance du :
31 mars 2017

Date de publication :
5 AVR 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente et un mars à dix heures, le Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée régulièrement convoqué le vingt-quatre mars deux mille dix sept, s'est réuni à la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée, sous la Présidence de M. GINESTA, Président.

PRESENTS :

MM. GINESTA – BOUDOUBE - BROGLIO - BERTORA -MORENON – OLLIVIER-Mme ROUBEUF – M. MOUGIN – Mme MARENCO-DRUHEN (à partir de la question n° 6) – M. PERRIN.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : Mme CABITEN à Mme ROUBEUF et Mme MICHAU à M. GINESTA.

NON REPRESENTES : Mme MARENCO – DRUHEN (jusqu'à la question n° 5).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ROUBEUF

1	M. BERTORA	FINANCES/INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE Création et gestion d'un logiciel pour l'observatoire fiscal – convention de création et de gestion d'une application « FULL WEB » d'expertise et d'analyse de la fiscalité.	ADOPTE A L'UNANIMITE
2	M. MOUGIN	HABITAT Garantie d'emprunt accordée à la SA D'HLM LOGIREM pour l'opération en vente en état futur d'achèvement de 27 logements locatifs sociaux à Fréjus « Résidence ANSE'CORAIL ».	ADOPTE A L'UNANIMITE
3	M. MOUGIN	HABITAT Garantie d'emprunt accordée à la SA D'HLM LOGIREM pour l'opération en vente en état futur d'achèvement de 13 logements locatifs sociaux à Fréjus « Résidence CARRE MAGDELEINE ».	ADOPTE A L'UNANIMITE
4	M. MOUGIN	HABITAT Garantie d'emprunt accordée à la SA D'HLM LOGIREM pour l'opération en vente en état futur d'achèvement de 30 logements locatifs sociaux à Fréjus « Résidence MY CITY ».	ADOPTE A L'UNANIMITE
5	M. OLLIVIER	FONCIER/ HABITAT Acquisition de parcelles nécessaires à la réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage commune de Roquebrune sur Argens.	ADOPTE A L'UNANIMITE
6	M. BOUDOUBE	INFRASTRUCTURE VRD Projet d'aménagement du carrefour RDN7/A8 – réalisation d'une voie en trémie Puget sur Argens -projet de convention avec le Département du Var maîtrise d'ouvrage déléguée et financement.	ADOPTE A L'UNANIMITE
7	M. BERTORA	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Fond d'intervention pour les services l'artisanat et le commerce – Attribution de subvention.	ADOPTE A L'UNANIMITE
8	M. PERRIN	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Convention cadre avec la Chambre d'Agriculture du Var.	ADOPTE A L'UNANIMITE
9	M. BERTORA	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Chambre de Commerce et d'Industrie du Var – Convention de partenariat.	ADOPTE A L'UNANIMITE
10	M. BERTORA	EQUIPEMENTS SPORTIFS Palais des sports de la CAVEM- Programme de restructuration extension des tribunes pour la création de 500 places supplémentaires – Rafraîchissement de la salle – Réaménagement des vestiaires pro – Marchés de travaux.	ADOPTE A L'UNANIMITE
11	M. BERTORA	EQUIPEMENTS SPORTIFS Palais des sports de la CAVEM- Programme de restructuration extension des tribunes pour la création de 500 places supplémentaires – Rafraîchissement de la salle – Réaménagement des vestiaires pro – Demande de subvention au département du Var.	ADOPTE A L'UNANIMITE
12	Mme ROUBEUF	EQUIPEMENTS SPORTIFS Palais des sports de la CAVEM- Programme de restructuration extension des tribunes pour la création de 500 places supplémentaires – Rafraîchissement de la salle – Réaménagement des vestiaires pro –	ADOPTE A L'UNANIMITE

		Demande d'aide à la Région Provence Alpes Côte d'Azur – CRET Var Estérel Méditerranée – Pays de Fayence.	
13	M. BOUDOUBE	FONCTION PUBLIQUE Délibération portant création d'un emploi permanent de catégorie B.	ADOPTE A L'UNANIMITE
14	M. BROGLIO	INSTITUTION ET VIE POLITIQUE Demande de subvention à l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une pompe à chaleur sur le réseau d'eaux usées.	ADOPTE A L'UNANIMITE

Le présent compte-rendu sommaire est certifié conforme aux débats du Bureau de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée et affiché conformément à la loi.

Fait à Saint-Raphaël, le - 5 AVR 2017

LE PRESIDENT,



Georges GINESTA